

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMpte DE CONCOURS FINANCIERS
MISSION MINISTÉRIELLE
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2021

PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS



NOTE EXPLICATIVE

La présente annexe au projet de loi de règlement est prévue aux 4° et 5° de l'article 54 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Conformément aux dispositions de la LOLF, cette annexe présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens inscrits à un **compte de concours financiers**.

Elle comporte :

- les rapports annuels de performances (RAP) des programmes associés au compte ; ces RAP rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances (PAP) ayant accompagné la loi de finances pour 2021 ;
- le développement et la justification des recettes constatées pour le compte.

Pour chacun des programmes du compte, la présente annexe :

■ **Récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et les attributions de produits) en 2021 en les analysant par programme, action, titre et catégorie**

■ **Présente la consommation effective des crédits ouverts sur le programme, ainsi que les dépenses fiscales associées**

Les crédits consommés (autorisations d'engagement [AE] et crédits de paiement [CP]) sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories) ; les fonds de concours (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisés en 2021 sont précisés.

■ **Intègre le rapport annuel de performances (RAP) qui comporte les éléments suivants :**

- le bilan stratégique du programme ;
- les objectifs et indicateurs de performances : résultats attendus et obtenus, et analyse des résultats ;
- le tableau de suivi des CP associés aux AE ;
- la justification au premier euro (JPE) des mouvements de crédits et dépenses constatés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**.

SOMMAIRE

MISSION : Prêts à des États étrangers

Présentation du compte	8
Équilibre du compte et recettes	9
Récapitulation des crédits et des emplois	13

PROGRAMME 851 : Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	18
Objectifs et indicateurs de performance	19
<i>1 – Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français</i>	19
Présentation des crédits	21
Justification au premier euro	23
<i>Éléments transversaux au programme</i>	23
<i>Justification par action</i>	26
<i>01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France</i>	26

PROGRAMME 852 : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	30
Objectifs et indicateurs de performance	31
<i>1 – Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement</i>	31
Présentation des crédits	32
Justification au premier euro	34
<i>Éléments transversaux au programme</i>	34
<i>Justification par action</i>	36
<i>01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France</i>	36

PROGRAMME 853 : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	38
Présentation des crédits	39
Justification au premier euro	41
<i>Éléments transversaux au programme</i>	41
<i>Justification par action</i>	43
<i>01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers</i>	43

PROGRAMME 854 : Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	46
Présentation des crédits	47
Justification au premier euro	49
<i>Justification par action</i>	49
<i>01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro</i>	49

MISSION
Prêts à des États étrangers

Présentation du compte

Ce compte de concours financiers est composé de quatre sections :

- Section n° 1 : « Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France » ;
- Section n° 2 : « Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France » ;
- Section n° 3 : « Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers » ;
- Section n° 4 : « Prêts aux États membres de la zone euro ».

La première section est :

- débitée du montant des prêts consentis à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France ;
- créditée des remboursements en capital sur les prêts ainsi consentis.

La deuxième section est :

- débitée des versements opérés par le gouvernement français en vertu des accords conclus avec les gouvernements étrangers portant consolidation des dettes de leur pays envers la France ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les gouvernements étrangers.

La troisième section est :

- débitée du montant des prêts accordés à l'Agence française de développement pour des opérations de développement économique et social dans des États étrangers ;
- créditée des remboursements en capital effectués par l'Agence française de développement.

La quatrième section est :

- débitée du montant des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro en vue de favoriser la stabilité financière au sein de la zone euro ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro.

Nature des crédits inscrits : les programmes inscrits à ce compte sont dotés de crédits évaluatifs (article 24 de la LOLF).

Équilibre du compte et recettes

ÉQUILIBRE DU COMPTE

Section / Programme	Recettes	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Solde
	<i>Prévision LFI</i>			
	<i>Exécution</i>			
Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	280 988 134 263 636 785	1 000 000 000 756 904 276	461 558 150 205 045 395	-180 570 016 +58 591 390
851 - Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 756 904 276	461 558 150 205 045 395	
Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	216 255 909 36 779 344	554 744 526 0	554 744 526 0	-338 488 617 +36 779 344
852 - Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France		554 744 526 0	554 744 526 0	
Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	974 500 000 941 500 000	0 0	258 000 000 225 000 000	+716 500 000 +716 500 000
853 - Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0 0	258 000 000 225 000 000	
Section : Prêts aux États membres de la zone euro	447 085 013 444 643 589	0 0	0 0	+447 085 013 +444 643 589
854 - Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		0 0	0 0	
Total et solde	1 918 829 056 1 686 559 718	1 554 744 526 756 904 276	1 274 302 676 430 045 395	+644 526 380 +1 256 514 323
Solde cumulé du compte depuis sa création				-17 552 264 111

(+ : excédent ; - : charge)

Le projet de loi de règlement prévoit de ne pas reporter aux fins d'apurement deux opérations constitutives de ce solde à hauteur de 357 M€ (un contrat de désendettement et de développement en faveur de la Côte d'Ivoire et la conversion d'une créance sur la Tunisie).

ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LE SOLDE PRÉVU ET LE SOLDE RÉALISÉ

Section n° 1

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient du niveau de dépenses exécutées, nettement inférieur à la prévision. L'exercice de prévision des décaissements de CP se fonde sur des hypothèses de rythme de mise en œuvre des projets, souvent difficiles à prévoir, notamment dans le cas de très gros projets.

Section n° 2

L'opération de refinancement de la dette du Soudan prévue au dernier trimestre 2021 n'a pu intervenir en raison du contexte politique local. Les événements politiques intervenus dans le pays fin octobre ont conduit à reporter la signature de l'accord franco-soudanais, devant aboutir à l'opération de refinancement.

Section n° 3

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient de décaissements de l'Agence française de développement (AFD) plus faibles que prévus, en raison principalement de l'impact de la crise sur le déroulement des projets de l'AFD (projets d'infrastructure par exemple).

Prêts à des États étrangers

Mission | Équilibre du compte et recettes

Section n° 4

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient de la révision à la baisse des recettes d'intérêt, qui ont été nulles en 2021 en raison du passage en négatif du taux d'intérêt applicable aux prêts à la Grèce (Euribor 3M + 0,5 %).

RECETTES CONSTATÉES ET JUSTIFICATION DES ÉCARTS

Section / Ligne de recette	LFI	Exécution	Écart à la prévision
Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	280 988 134	263 636 785	-17 351 349
01 - Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	280 988 134	263 636 785	-17 351 349
Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	216 255 909	36 779 344	-179 476 565
02 - Remboursement de prêts du Trésor	216 255 909	36 779 344	-179 476 565
Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	974 500 000	941 500 000	-33 000 000
03 - Remboursement de prêts octroyés par l'Agence française de développement	974 500 000	941 500 000	-33 000 000
Section : Prêts aux États membres de la zone euro	447 085 013	444 643 589	-2 441 424
04 - Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	447 085 013	444 643 589	-2 441 424
Total	1 918 829 056	1 686 559 718	-232 269 338

Section n° 1

Les recettes constatées sur la section « Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France » correspondent aux remboursements en capital effectués par les pays bénéficiaires, et prennent en compte également les remboursements anticipés et les accords de consolidation et d'annulation.

Par rapport à la prévision de la LFI 2021 (281 M€), le montant des recettes constatées s'établit à 263,6 M€. Cet écart provient de reports de créances dont plusieurs pays ont bénéficié pour faire face à la crise, dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) prise par le Club de Paris et le G20. En 2021, le Lesotho, la Mauritanie, le Kenya, le Népal, le Pakistan et le Sénégal n'ont ainsi pas versé les remboursements initialement attendus.

Section n° 2

Les recettes sont constituées des remboursements en capital sur des accords antérieurs effectués avec des pays débiteurs et des recettes issues de la part en principal des nouvelles opérations de refinancements de créances. L'écart entre la prévision (216,3 M€) et l'exécution (36,8 M€) provient essentiellement de la non-réalisation de l'opération de refinancement prévue avec le Soudan, en raison du contexte politique intervenu fin octobre 2021.

Section n° 3

Les recettes liées au remboursement anticipé de ressources à condition spéciale (RCS) présentent un écart de 33 M€ par rapport à la prévision (prévision à 953 M€ contre 920 M€ réalisés), cet écart correspond à la révision sur l'appel de CP pour 2021 (à 225 M€ contre une prévision à 258 M€) suite à l'ajustement des prévisions de décaissement sur les prêts adossés. Il convient en effet que les appels restent cohérents avec les versements effectifs sur les prêts adossés.

Prêts à des États étrangers

Mission

Équilibre du compte et recettes

Section n° 4

L'écart constaté provient de la révision à la baisse des recettes d'intérêt, qui ont été nulles en 2021 en raison du passage en négatif du taux d'intérêt applicable aux prêts à la Grèce (Euribor 3M + 0,5 %). Les recettes perçues en 2021 correspondent au remboursement en capital en conformité avec l'échéancier complet de remboursement fourni par la Commission européenne.

Récapitulation des crédits et des emplois

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

Avertissement

La colonne « ETPT » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2021 et des transferts d'ETPT prévus en gestion ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2021 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels).

Programme Crédits	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT *
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France			
Prévision	1 000 000 000	461 558 150	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>461 558 150</i>	
Exécution	756 904 276	205 045 395	
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France			
Prévision	554 744 526	554 744 526	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	<i>554 744 526</i>	<i>554 744 526</i>	
Exécution	0	0	
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			
Prévision	0	258 000 000	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	<i>0</i>	<i>258 000 000</i>	
Exécution	0	225 000 000	
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro			
Prévision	0	0	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	
Exécution	0	0	
Total Prévision	1 554 744 526	1 274 302 676	
Total Exécution	756 904 276	430 045 395	

* Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

Prêts à des États étrangers

Mission | Récapitulation des crédits et des emplois

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2020	2021	2020	2021
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 756 904 276	367 073 330 252 498 858	461 558 150 205 045 395
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 756 904 276	367 073 330 252 498 858	461 558 150 205 045 395
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0 0	0 0	424 300 000 247 000 000	258 000 000 225 000 000
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0 0	0 0	424 300 000 247 000 000	258 000 000 225 000 000
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0	0 0	0 0

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Consommation	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2020	2021	2020	2021
851 – Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 756 904 276	367 073 330 252 498 858	461 558 150 205 045 395
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000 756 904 276	367 073 330 252 498 858	461 558 150 205 045 395
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0	250 296 650 70 765 894	554 744 526 0
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0 0	0 0	424 300 000 247 000 000	258 000 000 225 000 000
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	0 0	0 0	424 300 000 247 000 000	258 000 000 225 000 000
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0	0 0	0 0
Total	1 250 296 650 69 321 227	1 554 744 526 756 904 276	1 041 669 980 570 264 752	1 274 302 676 430 045 395
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	1 250 296 650 69 321 227	1 554 744 526 756 904 276	1 041 669 980 570 264 752	1 274 302 676 430 045 395

PROGRAMME 851
**Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de
faciliter la vente de biens et de services concourant au
développement du commerce extérieur de la France**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 851 : Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Ce programme a pour objet la mise en œuvre d'une aide économique et financière destinée à financer des projets participant au développement économique de pays étrangers tout en faisant appel, pour leur réalisation, à des biens et services français. Ces financements sont de deux types :

- les prêts concessionnels, comptabilisés dans l'aide publique au développement et qui contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française,
- les prêts directs (non concessionnels), depuis l'élargissement du dispositif par le décret n° 2015-726 du 24 juin 2015, disponibles dans des zones géographiques et pour des secteurs d'intervention plus étendus que les prêts concessionnels, mais à des conditions financières moins avantageuses pour les pays bénéficiaires.

Les entreprises françaises susceptibles d'exécuter ces projets disposent de technologies éprouvées ou de références internationales fortes.

Ces interventions répondent aux orientations de l'aide française, avec un accent mis tout particulièrement sur les objectifs de développement durable depuis 2015, dans les secteurs des transports, de l'environnement, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, de la limitation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de la santé, du numérique.

La trajectoire dynamique a été maintenue en 2021 avec une capacité d'engagement de 1 Md€ inscrite en loi de finances.

Compte tenu de la multiplicité des secteurs d'intervention, de la grande variabilité des budgets octroyés et des spécificités des pays aidés, il est difficile de définir des indicateurs représentatifs de la performance intrinsèque des projets. L'indicateur retenu intègre une évaluation de la performance dans la sélection des dossiers en amont. Il mesure la conversion de protocoles de prêts en contrats signés (cible atteinte en 2021) et par conséquent le niveau de décaissement des crédits engagés, chaque décaissement étant soumis au respect de critères prédéfinis lors de l'engagement des crédits (part française, adaptation du projet au besoin exprimé). Les services économiques se mobilisent pour faciliter la conclusion des contrats et la concrétisation des projets.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR 1.1 : Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation)	%	75	83,33	75	75	75	100

Commentaires techniques

Source des données : secrétariat du comité interministériel d'aide-projet.

Mode de calcul : Explication sur la construction de l'indicateur : la période de deux ans a été choisie en référence au délai de validité des offres de financements concessionnels retenu dans le cadre de l'OCDE. L'indicateur de l'année n est disponible en début d'année n+1.

Année « n » de l'indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de protocoles de prêts pris en compte par l'indicateur :	5	10	13	5	3	4	8	6	6	5	4	5	8

ANALYSE DES RÉSULTATS

Chaque engagement de financement pour un projet donne lieu à la signature d'un protocole de prêt entre la France et le pays bénéficiaire.

Dans une étape ultérieure, l'« imputation » du contrat matérialise l'accord intervenu entre les deux États parties prenantes afin d'utiliser les financements prévus pour la réalisation du projet de développement.

L'indicateur rend compte de la mobilisation effective des fonds correspondant aux engagements de financement signés.

Différents facteurs exogènes, indépendants de l'activité du programme (diligence de l'administration étrangère, évolution de la conjoncture économique dans les pays concernés, forte concurrence internationale, déroulement des procédures d'approbation locales, délais de passation des marchés, etc.) conditionnent pour une large part la concrétisation de ces décisions, notamment en termes de délais. Ces circonstances expliquent également la variabilité annuelle du nombre de projets concernés. Le levier d'action du responsable de programme réside dans la sélection, l'instruction et le suivi des projets.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Objectifs et indicateurs de performance

En 2021, la cible de l'indicateur est atteinte (75 %), en baisse par rapport à 2020. Huit protocoles, signés en 2019 dans six pays (Ukraine, Mali, Sénégal, Mongolie, Vietnam et Côte d'Ivoire), sont concernés par l'indicateur et six sur huit ont fait l'objet d'une imputation dans un délai de deux ans après la signature. Les deux autres protocoles (assistance à maîtrise d'ouvrage du projet de déploiement de la télévision numérique terrestre au Mali et projet d'études et travaux préparatoires au métro d'Abidjan) n'ont pas été imputés dans les temps en raison de l'allongement de la durée des négociations des contrats commerciaux.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Présentation des crédits et des dépenses fiscales | Programme n° 851

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	1 000 000 000	1 000 000 000	
Total des AE consommées	756 904 276	756 904 276	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	461 558 150 205 045 395	461 558 150 205 045 395	461 558 150
Total des CP prévus en LFI	461 558 150	461 558 150	461 558 150
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	461 558 150	461 558 150	
Total des CP consommés	205 045 395	205 045 395	

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020 Consommation 2020		
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 -1 444 667	1 000 000 000	1 000 000 000 -1 444 667
Total des AE prévues en LFI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Total des AE consommées	-1 444 667		-1 444 667

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2020 Consommation 2020		
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	367 073 330 252 498 858	367 073 330	367 073 330 252 498 858
Total des CP prévus en LFI	367 073 330	367 073 330	367 073 330
Total des CP consommés	252 498 858		252 498 858

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	-1 444 667	1 000 000 000	756 904 276	252 498 858	461 558 150	205 045 395
Prêts et avances	-1 444 667	1 000 000 000	756 904 276	252 498 858	461 558 150	205 045 395
Total hors FdC et AdP		1 000 000 000			461 558 150	
Total*	-1 444 667	1 000 000 000	756 904 276	252 498 858	461 558 150	205 045 395

* y.c. FdC et AdP

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000 756 904 276		461 558 150 205 045 395	461 558 150 205 045 395
Total des crédits prévus en LFI *	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150
Total des crédits consommés	0	756 904 276	756 904 276	0	205 045 395	205 045 395
Crédits ouverts - crédits consommés		+243 095 724	+243 095 724		+256 512 755	+256 512 755

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	461 558 150	461 558 150

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 1 000 000 000	CP ouverts en 2021 * (P1) 461 558 150
AE engagées en 2021 (E2) 756 904 276	CP consommés en 2021 (P2) 205 045 395
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 205 045 395
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 243 095 724	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 1 319 756 839				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0				
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 1 319 756 839	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 205 045 395	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 1 114 711 444	
AE engagées en 2021 (E2) 756 904 276	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 756 904 276	
			Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 1 871 615 720	
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 423 962 292
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 1 447 653 428

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Justification au premier euro | Programme n° 851

Échéancier prévisionnel des crédits de paiement (CP) sur les autorisations d'engagement (AE) restant à couvrir au 31 décembre 2021 :

AE restant à couvrir au 31/12/2021	CP estimés en 2022	CP estimés en 2023	CP estimés en 2024	CP estimés après 2024
1 872	424	458	406	584

Le volume des AE sur années antérieures non couvertes par des CP au 31 décembre 2021 correspond à la totalité des protocoles signés ; il s'agit d'un majorant de ce qui donnera effectivement lieu à crédits de paiement. Certaines offres de financement ne se concrétiseront pas, soit dans le cadre d'un financement lié parce que le contrat commercial aura été remporté par des industriels non français, soit de manière générale parce que l'État receveur aura choisi d'autres formes de financement (y compris banques de développement). De plus, après entrée en vigueur du prêt, certaines opérations pourront être abandonnées ou voir leur format réduit.

Par ailleurs, la plupart de ces opérations s'exécutent sur plusieurs années, ce qui explique l'importance du volant d'AE non couvertes par des CP.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Programme n° 851 | Justification au premier euro

Justification par action

ACTION

01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 756 904 276	1 000 000 000 756 904 276		461 558 150 205 045 395	461 558 150 205 045 395

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000	756 904 276	461 558 150	205 045 395
Prêts et avances	1 000 000 000	756 904 276	461 558 150	205 045 395
Total	1 000 000 000	756 904 276	461 558 150	205 045 395

Cette unique action finance des projets d'infrastructures dont la réalisation fait appel à des biens et services français.

En 2021, onze protocoles de prêts (trois concessionnels et huit directs) ont été signés avec sept pays ; ils représentent un montant total de 853 M€ (148 M€ de prêts concessionnels et 705 M€ de prêts directs).

Le montant d'engagement présenté (756,9 M€ d'AE) résulte des engagements effectivement réalisés (853,1 M€), déduction faite de 96,2 M€ d'apurements de divers protocoles. En 2021, les apurements réalisés correspondent à l'annulation de cinq protocoles inusités soit parce que l'État receveur a choisi d'autres formes de financement ou des industriels non français soit parce que les opérations ont été abandonnées ou réduites après mise en vigueur du prêt.

La consommation de CP représente 205 M€. Les principaux décaissements ont concerné les projets suivants : au Maroc, les équipements ferroviaires pour la LGV Tanger-Casablanca (6,1 M€) et la fourniture de 30 locomotives à l'ONCF (67 M€) ; au Salvador pour le réseau d'adduction de Las Pavas (20,2 M€), au Vietnam, la ligne pilote de transport ferré urbain de Hanoi (22,3 M€ + 12,7 M€) ; au Sénégal, le TER reliant Dakar à Diamniadio (7,1 M€) et l'installation de candélabres solaires (7,1 M€) ; au Mali, le déploiement de la TNT (13,5 M€) ; en Ukraine, la fourniture de navire de sécurité et de sûreté (8,5 M€).

Les écarts constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par le fait que la concrétisation des intentions de financement liées à des opérations dans les États étrangers dépend de multiples facteurs exogènes (calendrier et priorités politiques du pays bénéficiaire, durée de la négociation, procédures de désignation des prestataires conformément aux règles locales, déroulement du projet lui-même, changement de la situation politique du pays) qui se répercutent sur les calendriers d'engagement et/ou de tirages. Également, en 2020-2021, plusieurs projets ont été ralentis du fait de la crise sanitaire.

Prêts du Trésor à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Justification au premier euro | Programme n° 851

En 2021, la part de l'encours des prêts présentant des retards de paiement dans l'ensemble de l'encours des prêts aux États étrangers est de 118,87 M€ sur environ 3 687 M€ d'encours global, soit 3,23 %. Ce ratio est globalement stable par rapport à celui de 2020 (3,17 %) et de 2019 (3,14 %).

Enfin, en 2021, le CGEFi a livré à la DG Trésor quatre évaluations sur la part française des projets suivants :

- le métro de Hanoi au Vietnam ;
- le centre de calcul de Bingerville en Côte d'Ivoire ;
- La LGV au Maroc ;
- La modernisation du parc de compteurs d'eau en Jordanie.

PROGRAMME 852
**Prêts à des États étrangers pour consolidation de
dettes envers la France**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 852 : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Le programme 852 mis en œuvre par le ministère de l'économie, des finances et de la relance participe à la politique transversale d'aide publique au développement (APD).

Depuis le milieu des années 1990, la France participe activement au sein de la communauté internationale à la mise en œuvre d'initiatives collectives d'annulation de dettes, parmi lesquelles l'initiative « Pays pauvres très endettés » (IPPTE) et l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Ces actions visent à rétablir la soutenabilité de la dette des pays en développement et à dégager des marges financières pour le financement de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les objectifs du développement durable (ODD), adoptés lors du sommet spécial des Nations unies sur le développement durable en septembre 2015.

La France met en œuvre des traitements de dette en faveur des pays les moins avancés (PMA) et des pays à revenu intermédiaire (PRI), décidés dans le cadre multilatéral et le cadre bilatéral. Le Club de Paris est le groupe informel de créanciers publics au niveau multilatéral dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de nations endettées. La présidence et le secrétariat du Club de Paris sont assurés par la France.

Ces traitements contribuent à restaurer la soutenabilité de la dette extérieure de ces pays ou à leur permettre de faire face à des crises de liquidité extérieures temporaires. Dans certains cas, principalement celui des pays éligibles à l'initiative IPPTE, la France décide d'aller au-delà des décisions prises dans le cadre multilatéral du Club de Paris et de mettre en œuvre des traitements de dettes plus favorables aux pays emprunteurs, sur une base bilatérale.

À cet effet, le programme 852 retrace les prêts consentis dans le cadre d'accords de consolidation en vue du refinancement des prêts du Trésor, des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et des échéances de prêts dues au titre de refinancements antérieurs, soit sur ressources de Natixis (ex-Banque française du commerce extérieur), soit du Trésor.

Aucune dépense n'a été effectuée sur le programme 852 en 2021. En effet, le montant inscrit en LFI pour 2021 correspondait pour l'essentiel à l'opération de refinancement de la dette du Soudan. Celle-ci a été reportée en raison de la situation politique dans le pays depuis octobre 2021, conduisant les créanciers du Club de Paris à suspendre la signature d'accords bilatéraux avec ce pays.

La détérioration de l'indicateur de performance du programme depuis quelques années traduit la situation préoccupante en matière de dette de plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTE.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement

INDICATEUR 1.1 : Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement

INDICATEUR

1.1 – Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP 2021	2021 Prévision actualisée	2021 Réalisation	2023 Cible PAP 2021
Pourcentage de pays qui présentent un risque faible ou modéré de surendettement parmi les bénéficiaires d'un allègement de dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (indicateur restreint aux pays pour lesquels la France était l'un des cinq premiers créanciers)	%	54	54	54	54	50	54

Commentaires techniques

Source des données : Rapports publics du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour les pays éligibles à l'initiative PPTE.

Mode de calcul : La soutenabilité de la dette du pays considéré est évaluée à partir des analyses de soutenabilité de la dette réalisées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces analyses permettent de classer les pays en trois catégories de risque de surendettement : fort, moyen ou faible. Dans une vision prospective, on considère que le critère de soutenabilité est rempli pour les pays classés dans les catégories à risque faible de surendettement (aucun dépassement des plafonds d'endettement sur les 20 ans à venir) ou à risque moyen (dépassement des plafonds uniquement en cas de chocs exogènes). En revanche, un pays présentant aujourd'hui des ratios satisfaisants mais étant considéré comme à fort risque de surendettement (dépassement des seuils plafonds dans tous les scénarios étudiés) est considéré comme ne remplissant pas le critère de soutenabilité.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur se situe désormais à 50 % en 2021 contre 54 % en 2020, soit 14 pays sur 28. Le Burundi, le Cameroun, la République du Congo (« Congo-Brazzaville »), la Gambie, le Ghana, Haïti, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, la République Centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, le Tchad et la Zambie sont les 14 pays bénéficiaires de l'initiative pays pauvres très endettés (PPTE) pour lesquels la France comptait parmi les cinq premiers créanciers et qui sont retombés en risque élevé de surendettement ou sont en situation de surendettement.

Plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTE apparaissent ainsi dans une situation préoccupante de dette insoutenable, malgré les efforts consentis par le passé, et sont pour certains revenus à leur niveau d'endettement antérieur à l'initiative PPTE. Ces pays doivent aujourd'hui mener des politiques d'endettement prudentes, tant en termes de montant que de niveau de concessionnalité.

Cette dégradation générale de la soutenabilité de la dette est en partie due à la crise sanitaire actuelle ainsi qu'à des événements climatiques et sécuritaires, mais également à des dérapages budgétaires, à la variation des taux de change ou encore au recours à des financements externes auprès du secteur privé ou d'autres créanciers souverains non membres du Club de Paris, afin de financer le développement.

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action Prévision LFI 2021 Consommation 2021	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	554 744 526	554 744 526 0	554 744 526
Total des AE prévues en LFI	554 744 526	554 744 526	554 744 526
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	554 744 526	554 744 526	
Total des AE consommées	0	0	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action Prévision LFI 2021 Consommation 2021	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	554 744 526	554 744 526 0	554 744 526
Total des CP prévus en LFI	554 744 526	554 744 526	554 744 526
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	554 744 526	554 744 526	
Total des CP consommés	0	0	

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	250 296 650	250 296 650 70 765 894
Total des AE prévues en LFI	250 296 650	250 296 650	250 296 650
Total des AE consommées	70 765 894		70 765 894

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	250 296 650 70 765 894	250 296 650	250 296 650 70 765 894
Total des CP prévus en LFI	250 296 650	250 296 650	250 296 650
Total des CP consommés	70 765 894		70 765 894

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	70 765 894	554 744 526	0	70 765 894	554 744 526	0
Prêts et avances	70 765 894	554 744 526	0	70 765 894	554 744 526	0
Total hors FdC et AdP		554 744 526			554 744 526	
Total*	70 765 894	554 744 526	0	70 765 894	554 744 526	0

* y.c. FdC et AdP

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | Justification au premier euro

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		554 744 526	554 744 526 0		554 744 526	554 744 526 0
Total des crédits prévus en LFI *	0	554 744 526	554 744 526	0	554 744 526	554 744 526
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	554 744 526	554 744 526	0	554 744 526	554 744 526
Total des crédits consommés	0	0	0	0	0	0
Crédits ouverts - crédits consommés		+554 744 526	+554 744 526		+554 744 526	+554 744 526

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	554 744 526	554 744 526	0	554 744 526	554 744 526
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	554 744 526	554 744 526	0	554 744 526	554 744 526

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 554 744 526	CP ouverts en 2021 * (P1) 554 744 526
AE engagées en 2021 (E2) 0	CP consommés en 2021 (P2) 0
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 0
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 554 744 526	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0					
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 0	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 0	
AE engagées en 2021 (E2) 0	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 0	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 0	
					Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | Justification au premier euro

Justification par action**ACTION**

01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		554 744 526	554 744 526 0		554 744 526	554 744 526 0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	554 744 526		554 744 526	
Prêts et avances	554 744 526		554 744 526	
Total	554 744 526		554 744 526	

L'écart entre le montant des dépenses prévu en LFI et le solde exécuté provient essentiellement de l'opération de refinancement de la dette du Soudan qui n'a pas été réalisée au dernier trimestre 2021, compte tenu des événements politiques intervenus fin octobre.

PROGRAMME 853
**Prêts à l'Agence française de développement en vue de
favoriser le développement économique et social dans
des États étrangers**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 853 : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Les dépenses du programme 853 contribuent, à travers le financement de l'Agence française de développement (AFD), à la mise en œuvre de l'aide économique et financière allouée par la France à des pays en développement.

Cette aide a notamment pour objectifs :

- le rétablissement ou le soutien de la stabilité macro-économique des pays bénéficiaires ;
- la création des conditions de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans ces pays.

Ce programme participe, par le biais du financement de l'AFD, à l'action de la France en matière d'aide économique et financière aux pays en développement. Il comporte une action unique par laquelle l'État octroie, à des termes très préférentiels, des prêts à l'AFD. Cette ressource à condition spéciale (RCS) permet à l'AFD d'octroyer des prêts concessionnels.

Outre les programmes du présent compte de concours financiers (programmes 851, 852 et 853), plusieurs autres programmes du ministère de l'économie, des finances et de la relance, relevant du budget général, participent à l'aide économique et financière au développement : le programme 110 « Aide économique et financière au développement » de la mission « Aide publique au développement », ainsi que le programme 114 « Appels en garantie de l'État » de la mission « Engagements financiers de l'État ». Par ailleurs, la mission « Aide publique au développement » comporte également le programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement », qui relève du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Dans la mesure où le présent programme du compte spécial participe au financement d'instruments d'intervention similaires à ceux mis en place par l'AFD à partir du programme 110, voire dans certains cas cofinancés par le programme 110, ses performances ne peuvent être isolées. De ce fait, il a été décidé que les objectifs structurants définis dans le cadre du programme 110, ainsi que les indicateurs de performance correspondants, seraient communs aux deux programmes et intégrés en totalité dans les projets et rapports annuels de performances du programme 110.

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021			
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	0	0	
Total des AE consommées	0	0	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> Consommation 2021			
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	258 000 000 225 000 000	258 000 000 225 000 000	258 000 000
Total des CP prévus en LFI	258 000 000	258 000 000	258 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	258 000 000	258 000 000	
Total des CP consommés	225 000 000	225 000 000	

Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Programme n° 853 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS
2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2020</i> <i>Consommation 2020</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0	0
Total des AE consommées	0		0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2020</i> <i>Consommation 2020</i>	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	424 300 000 247 000 000	424 300 000	424 300 000 247 000 000
Total des CP prévus en LFI	424 300 000	424 300 000	424 300 000
Total des CP consommés	247 000 000		247 000 000

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2020	Ouvertes en 2021	Consommées* en 2021	Consommés* en 2020	Ouverts en 2021	Consommés* en 2021
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	0	0	0	247 000 000	258 000 000	225 000 000
Prêts et avances	0	0	0	247 000 000	258 000 000	225 000 000
Total hors FdC et AdP		0			258 000 000	
Total*	0	0	0	247 000 000	258 000 000	225 000 000

* y.c. FdC et AdP

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			0 0		258 000 000 225 000 000	258 000 000 225 000 000
Total des crédits prévus en LFI *	0	0	0	0	258 000 000	258 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts	0	0	0	0	258 000 000	258 000 000
Total des crédits consommés	0	0	0	0	225 000 000	225 000 000
Crédits ouverts - crédits consommés					+33 000 000	+33 000 000

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	0	0	0	258 000 000	258 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	0	0	0	258 000 000	258 000 000

Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Programme n° 853 | Justification au premier euro

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2021	CP 2021
AE ouvertes en 2021 * (E1) 0	CP ouverts en 2021 * (P1) 258 000 000
AE engagées en 2021 (E2) 0	CP consommés en 2021 (P2) 225 000 000
AE affectées non engagées au 31/12/2021 (E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 225 000 000
AE non affectées non engagées au 31/12/2021 (E4 = E1 - E2 - E3) 0	dont CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 brut (R1) 2 219 965 822				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2020 (R2) 0				
Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2020 net (R3 = R1 + R2) 2 219 965 822	–	CP consommés en 2021 sur engagements antérieurs à 2021 (P3 = P2 - P4) 225 000 000	=	Engagements ≤ 2020 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R4 = R3 - P3) 1 994 965 822
AE engagées en 2021 (E2) 0	–	CP consommés en 2021 sur engagements 2021 (P4) 0	=	Engagements 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R5 = E2 - P4) 0
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2021 (R6 = R4 + R5) 1 994 965 822
				Estimation des CP 2022 sur engagements non couverts au 31/12/2021 (P5) 190 000 000
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2022 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2021 (P6 = R6 - P5) 1 804 965 822

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2021 + reports 2020 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Justification par action

ACTION

01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			0 0		258 000 000 225 000 000	258 000 000 225 000 000

Cette action unique du programme correspond à la mise à disposition de l'AFD, par la DG Trésor, d'une ressource très concessionnelle, la ressource à condition spéciale (RCS), sous forme de prêts classiquement d'une durée de 30 ans dont 10 ans de différé du remboursement du principal et assortis d'un taux d'intérêt de 0,25 %.

L'AFD utilise les crédits du programme 853 conjointement avec les crédits du programme 110 « Aide économique et financière au développement » du budget général pour octroyer à la fois des prêts souverains et non souverains concessionnels.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières			258 000 000	225 000 000
Prêts et avances			258 000 000	225 000 000
Total			258 000 000	225 000 000

En 2021, la consommation de crédits de paiement s'est établie à 225 M€, qui ont contribué au financement de l'activité de prêts aux États étrangers de l'AFD.

Ces crédits correspondent à des prêts très concessionnels octroyés par l'AFD à des pays en développement. Les prêts de l'AFD aux pays en développement sont décaissés plus ou moins rapidement en fonction de l'avancée concrète des projets (études préalable, avancée des travaux, etc.).

Les crédits budgétaires du programme 853 sont eux-mêmes décaissés selon le rythme de décaissement de l'AFD et correspondent aux prévisions d'avancement des projets sur le terrain. L'écart entre les CP prévus en loi de finances initiale et l'exécution provient d'un moindre décaissement en 2021 des projets financés par l'AFD, en raison principalement de l'impact de la crise sur le déroulement des projets de l'AFD (projets d'infrastructure par exemple).

PROGRAMME 854
**Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la
monnaie est l'euro**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 854 : Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Ce programme, créé par la loi n° 2010-463 du 7 mai 2010 de finances rectificative (LFR) pour 2010, correspond à la quatrième section du compte de concours financiers « Prêts à des États étrangers ». L'objectif de ce programme consiste à assurer la stabilité financière de la zone euro grâce à des prêts bilatéraux consentis par la France à un autre État membre de la zone euro.

Ce programme a été mis en place en mai 2010 pour accorder des prêts bilatéraux à la Grèce (16,8 Md€ d'AE votés en LFR pour 2010, dont 11,4 Md€ effectivement déboursés). Il ne devrait plus être sollicité à l'avenir, du fait de la mise en place du Fonds européen de stabilité financière (FESF) en mai 2010, puis du Mécanisme européen de stabilité (MES) en octobre 2012, chargés de mobiliser des ressources financières et de fournir, sous une stricte conditionnalité adaptée à l'instrument d'assistance financière choisi, un soutien à la stabilité de ses membres qui connaissent, ou risquent de connaître, de graves problèmes de financement, si cela est indispensable pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble ou de ses États membres.

L'action du FESF et du MES s'est substituée aux prêts bilatéraux du programme. Le programme de prêts bilatéraux est donc interrompu depuis décembre 2011 et aucun nouveau décaissement de prêt n'a été effectué depuis 2012.

Le remboursement en capital de la Grèce a débuté en 2020 et s'est poursuivi en 2021, pour un montant cumulé de 444,6 M€ sur l'année 2021. Un mouvement correspondant en recettes a donc été enregistré en 2021.

Présentation des crédits

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> <i>Consommation 2021</i>		
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des AE ouvertes	0	
Total des AE consommées	0	

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2021</i> <i>Consommation 2021</i>		
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des CP ouverts	0	
Total des CP consommés	0	

Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Programme n° 854 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS**2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0
Total des AE prévues en LFI	0	0
Total des AE consommées		0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	<i>Prévision LFI 2020</i> Consommation 2020	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0
Total des CP prévus en LFI	0	0
Total des CP consommés		0

Justification au premier euro

Justification par action

ACTION

01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro			0 0			0 0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

À la suite de la mise en œuvre d'un deuxième plan d'assistance financière à la Grèce par le FESF en mars 2012, suivi d'un troisième programme par le MES en août 2015 qui a expiré en août 2018, aucun déboursement n'a eu lieu depuis 2012.

Le remboursement en capital par la Grèce, débuté en 2020, s'est poursuivi en 2021 pour un montant cumulé sur l'année de 444,6 M€. Un mouvement correspondant en recettes a donc été enregistré en 2021.